

Finales par catégorie Drôme Ardèche

(Poussins – Benjamins – Minimes – Cadets – Juniors – Séniors)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les finales par catégorie du comité Drôme Ardèche sont réservées, tant en simple qu'en double, aux joueurs (ses) du comité, licencié(es) FFTT. Les inscriptions sont libres dans toutes les catégories.

La répartition de la compétition sur 2 journées permet à un jeune de participer à sa catégorie + la catégorie supérieure s'il est qualifié.

Toutefois la participation dans sa catégorie d'origine est obligatoire.

Tous les tableaux féminins sont également en inscription libre et se dérouleront le même jour que le tableau masculin de la même catégorie.

Les clubs devront inscrire leurs joueurs avant la date limite qui sera fixée par le responsable de l'épreuve.

Les premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la finale AURA.

II.1 - SAMEDI :

- Poussins : seront retenus les 16 Meilleurs Joueurs aux points licence phase 2.
- Minimes : seront retenus les 30 Meilleurs Joueurs aux points licence phase 2.
- Juniors : seront retenus les 30 Meilleurs Joueurs aux points licence phase 2.

II.2 – DIMANCHE

- Benjamins : seront retenus les 30 Meilleurs Joueurs aux points licence phase 2.
- Cadets : seront retenus les 30 Meilleurs Joueurs aux points licence phase 2.
- Séniors : seront retenus les 30 Meilleurs Joueurs aux points licence phase 2.

Les doubles se dérouleront uniquement par catégorie du jour de la compétition et les doubles mixtes (club + sexe) seront autorisés.

La liste des inscrits sera publiée au plus tard le lundi précédant l'épreuve, la liste définitive paraîtra le mercredi précédant la compétition.

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Pour tous les tableaux, les joueurs (ses) sont répartis(es) en poules de 3 ou 4 joueurs suivi généralement d'un TED.

Cependant la formule pourra être réaménagée par le Juge Arbitre en fonction du nombre de participants et de l'avancement de la compétition.

Pour les tableaux féminins, en fonction du nombre de joueuses participantes, le JA devra adapter la formule de l'épreuve (nombre de joueuses par poules, nombre de poules) afin qu'un TED « complet » puisse être mis en place à l'issue des poules. En fonction de l'horaire, le juge arbitre fera disputer les places 3 et 4.

Pour les féminines, possibilité est donnée au JA de regrouper plusieurs catégories si nécessaire le jour de la finale

TARIFS

Voir chapitre TARIF page 29